

Lettre d'engagement

Nom de la structure signataire

Communauté de Communes de Forez Est

s'engage à respecter les engagements du Pacte bois-biosourcés Auvergne-Rhône-Alpes, avec les choix suivants :

Période d'engagement

5 ans du 01-06-2024 au 01-06-2029

Seuil d'engagement

Pourcentage de surface de plancher

en neuf

- Platine (70%)
- Or (40%)
- Argent (20%)
- Bronze (10%)

en réhabilitation

- Platine (70%)
- Or (40%)
- Argent (20%)
- Bronze (10%)

Surface totale de plancher projetée

Sur la période d'engagement

La surface totale comprend les matériaux bois-biosourcés et non bois-biosourcés

2000 m²

Pas d'engagement m²

Périmètre

Indiquer le périmètre d'application du Pacte dans le cas où il s'applique uniquement sur une partie de votre production

Engagements optionnels

- Utilisation d'essences peu valorisées
- 60% bois régionaux
- 100% d'approvisionnements en bois certifiés
- Bois énergie
- Réemploi

Nom et coordonnées du Référent
Pacte dans l'organisation

Nom

Laurent / Grichka

Prénom

RICHARD / LEVY

Fonction

Directeur Bureau d'études / Directeur Développement durable

Numéro de téléphone

06 71 78 23 15 / 04 77 27 61 86

Adresse mail

l.richard@forez-est.fr / g.levy@forez-est.fr

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
042-200065894-20240430-84-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2024

Avez-vous identifié des besoins, problématiques ou questionnements à aborder dans le cadre du Pacte ?

Sélectionnez votre situation

Ateliers, webinaires, visites, tarif préférentiel pour formation.

- Chiffre d'affaires de moins 0,5 M € : 300 € H.T. / an
- Chiffre d'affaires de 0,5 à moins de 1 M € : 500 € H.T. / an
- Chiffre d'affaires de 1 à moins de 10 M € : 800 € H.T. / an
- Chiffre d'affaires de 10 à moins de 20 M € : 1 000 € H.T. / an
- Chiffre d'affaires de plus de 20 M € : 2 000 € H.T. / an
- Collectivités, souhaite participer à hauteur de € H.T. / an
- Adhérent au réseau Fibois AuRA (remise de 20 %)

Pourquoi s'engager dans la démarche du Pacte ?

Texte de 400 caractères environ pouvant être utilisé pour la communication du Pacte (communiqué de presse, site internet...)

Dans le cadre de sa stratégie de transition écologique illustrée par son plan climat air énergie territorial, la CCFE souhaite produire et mettre en avant des efforts visant à réduire l'impact carbone de ses bâtiments. Inclure le bois et les éco-matériaux de manière plus systématique dans les projets est un bon levier pour réduire l'empreinte écologique liée à la construction des bâtiments publics.

Merci de transmettre le logo de votre structure en HD (.png, .eps, .ai...)

Le signataire

Prénom NOM
Fonction

Pierre VERICEL
Président

À Feurs
Le 22/04/2024
Signature

**Président de Fibois
Auvergne-Rhône-Alpes**
Michel COCHET

À
Le
Signature

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065894-20240430-84-2024-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/04/2024